

Projet relatif aux amendes de roulage - plan financier (justice)

Dépenses pour 2017

La Justice a investi 4,6 millions d'euros pour le développement :

- d'une seule base de données contenant toutes les données de la Justice et de la police ;
- d'un site internet www.amendesroutieres.be où le citoyen peut payer son amende, la contester ou rectifier un paiement incorrect.

Depuis le mois de juillet 2017, la Justice recourt à un call center de bpost pour :

- un coût opérationnel de 2,7 millions d'euros.

Budget pour 2018

Un effort financier général de 4,6 millions d'euros pour :

- le développement ultérieur de la base de données de la Justice :
 - o un procès-verbal numérique avec une signature électronique du verbalisant ;
 - o l'intégration de l'ordre de paiement et une procédure de recours numérique auprès du tribunal de police ;
 - o la connexion de la base de données des permis de conduire à celle de la Justice et de la police ;
 - o la lutte contre les récidives au moyen d'analyse de données ;
- le citoyen peut demander son procès-verbal numérique sur le site internet.

Estimation des coûts pour bpost:

- à partir du 28^{er} mars 2018, les missions du call center seront sensiblement étendues ;
- les coûts opérationnels annuels totaux sont estimés à 14,7 millions d'euros.